



**COMMUNIQUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE LA DRAC BRETAGNE
CFDT / CGT / SUD / UNSA**

NON AU DEMANTELEMENT DES DRAC

Une Assemblée Générale du personnel de la DRAC BRETAGNE s'est tenue ce jour réunissant une 60e de personnes, pour réagir sur :

- «le projet de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles» actuellement en seconde lecture à l'Assemblée Nationale.**
- le volet culture du «Pacte d'avenir pour la Bretagne» signé ce jour en présence du 1er Ministre et des membres du gouvernement. Volet du Pacte qui augure du futur démantèlement des DRAC et qui plus est de façon disparate sur le territoire.**

Nous réaffirmons notre opposition et notre inquiétude quant au projet de délégation de compétences de l'Etat vers les collectivités.

Les personnels sont et seront attachés à leurs missions non seulement pour eux mais pour tous les citoyens sur l'ensemble du territoire national. Raison pour laquelle nous réaffirmons nos missions de service public.

Les agents sont nombreux à se mobiliser et interpellent les élus de la République, un courrier sera d'ailleurs adressé au Président de la République.

Nous appelons à une mobilisation de tous les acteurs culturels et notamment nos autres collègues des DRAC pour comme l'a dit le député P. Bloche à l'Assemblée Nationale le 11 décembre : «que l'exception culturelle perdure et que ce qui constitue l'architecture des politiques culturelles dans notre pays depuis trente ans ne soit pas mis à bas».

**Le 13 décembre 2013
L'intersyndicale DRAC BRETAGNE**